



De nouveaux calendriers de collectes des déchets dans l'Ouest en 2021



Sommaire



Communiqué de presse

De nouveaux calendriers de collectes des déchets dans l'Ouest en 2021	p. 3
Ce qui ne change pas en 2021	p. 4
Ce qui change en 2021	p. 5
Le TCO et ses prestataires ont dû adapter l'organisation des collectes sur l'ensemble du territoire	p. 6
Des moyens supplémentaires déployés	p. 6
Chiffres clés	p. 7
Infos pratiques à l'attention des usagers	p. 8-11
Restons connectés	p. 12
Une stratégie de prévention et de gestion des déchets en cours d'élaboration	p. 13

Territoire de la Côte Ouest



Saint-Leu

Trois-Bassins

La Possession

Saint-Paul

Le Port

**5 communes
53 606 hectares
214 963 habitants
80 000 foyers**

De nouveaux calendriers de collectes des déchets dans l'Ouest en 2021

Depuis le 9 décembre, une vingtaine de médiateurs du TCO ont distribué les nouveaux calendriers de collecte des déchets pour cette année 2021 dans les boîtes aux lettres des administrés. La distribution dans les 80 000 foyers du territoire s'est achevée la semaine dernière. Les usagers résidant La Possession, Le Port, Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu sont invités à suivre les jours indiqués sur leur nouveau calendrier 2021 pour présenter leurs déchets à la collecte en porte-à-porte. Attention : suite à un redécoupage des circuits de collectes sur l'ensemble du territoire, des évolutions sont à noter. Sur quelques secteurs du territoire, le code calendrier peut être différent de celui d'avant et les jours de collecte ne sont pas systématiquement les mêmes qu'antérieurement.

Pour être sûr de sortir ses déchets (ordures ménagères, collecte sélective, encombrants et déchets végétaux) au bon moment, le seul moyen fiable et simple d'accès est le calendrier de collectes 2021. Celui-ci est disponible en version papier (distribué dans les boîtes aux lettres) et en version numérique à tout moment (téléchargeable en ligne sur le site www.tco.re ou consultable via l'[application TCO Agglo](#) sur ordinateur/tablette/smartphone).

Une réorganisation globale des collectes et un redéploiement des moyens

Afin de répondre à la demande d'une partie de la population réclamant une collecte supplémentaire des ordures ménagères (bacs bleus/verts), le TCO a décidé d'expérimenter un dispositif de deux collectes par semaine au lieu d'une. Ce dispositif est valable durant les mois les plus chauds de l'été austral (janvier et février 2021), et dans les zones les plus exposées à la chaleur (le littoral et les mi-pentes de l'Ouest, soit 75% du territoire), afin de réduire la prolifération des vers dans les poubelles. Ce dispositif engendre plusieurs impacts dont il faudra tenir compte. D'une part pour les usagers, des changements d'habitudes au niveau des jours de collecte et d'autre part pour la collectivité, des moyens supplémentaires déployés (financiers, logistiques, humains). À noter que suite à cette réorganisation, aucun service n'a été réduit et aucune incidence n'est à observer sur la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères (TEOM). Au terme de cette expérimentation seront ainsi déterminés la nécessité, la possibilité et les modalités de reconduire ce dispositif spécifique, au regard notamment des tonnages, des taux de présentation des bacs et des remontées/attentes des administrés.

Des ajustements seront de mise dans certaines situations... Le TCO remercie ses usagers pour leur compréhension. En cas de doute ou pour toute question, ils peuvent remplir les [formulaires en ligne](#) dans l'Espace Habitant du site www.tco.re ou contacter le Numéro Vert 0800 605 605 (*appel gratuit à partir d'un poste fixe ou à partir d'un mobile suivant l'opérateur*).

 Espace presse : www.tco.re/espace-presse

 Contacts presse : **Hélène Cheynet 0692 23 59 89** • **Shantala Éthéocle 0692 69 87 64** • **Gaëlle Arive 0692 33 20 00**

 communication@tco.re



tco.reunion



@tco974



tco.agglo



TCO Agglo



TCO

Ce qui ne change pas en 2021

► Le nouveau calendrier intègre toujours les **4 flux de collecte de déchets**



► Les **jours fériés** restent indiqués : le principe habituellement appliqué est le décalage de la collecte le jour suivant.

► Des **informations utiles** viennent compléter l'indication des jours de collecte, pour une bonne gestion des déchets par les usagers.

Votre nouveau calendrier
2021 POSS 10 Période : de janvier à décembre 2021

POUR UN QUARTIER PROPRE, RESPECTEZ BIEN LES CONSIGNES !

Les déchets doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte ou avant 03:00 du matin le jour-même. Les bacs doivent être retirés après la collecte. Tout dépôt de déchets en dehors des heures prévues ou en dehors des possibilités de co-collecte est interdit.

Vous voulez vous débarrasser rapidement de vos déchets et ne plus voir de déchets présents en permanence sur les trottoirs ? Vous pouvez apporter vos déchets préalablement triés dans le déchèterie proche de chez vous !

JARDINEZ FUTÉ !

VOUS AIMEZ JARDINER ?

Voilà une idée futée pour limiter votre consommation d'eau, obtenir un engrais naturel pour embellir vos plantes et faire des économies ! C'est aussi un moyen simple et pratique de gérer vos déchets organiques (déchets végétaux, épluchures et restes de cuisine...) et éviter les odeurs ou les ardores dans vos poubelles.

PARTICIPEZ À NOS ATELIERS JARDINAGE AU NATUREL GRATUITS ET TRANSFORMEZ VOS DÉCHETS EN RESSOURCES !

Que vous habitiez en maison individuelle ou en résidence collective, et que vous soyez doté d'un composteur ou non, notre médiateur vous dévoilera toutes les astuces et les alternatives pour valoriser vous-même vos déchets (en compostage, le lombricompostage, le paillage, les poulets...)

Inscrivez-vous en ligne sur www.tco.re

Au recto

Une incitation à la **réduction des déchets** à travers la pratique du **compostage** (la collectivité accompagne les usagers volontaires dans cette démarche : ateliers jardinage au naturel gratuits sur inscription en ligne, dotation de bac à compost sur demande, ...)

Votre nouveau calendrier
2021 POSS 10 Période : de janvier à décembre 2021

TRIEZ, C'EST BIEN JOUÉ !

MERCI DE DÉPOSER DANS CE BAC LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES À RECYCLER

Uniquement flacons & bouteilles en plastique / Emballages métalliques

Cartons, papiers journaux, magazines

Dans le composteur

Retour au commerçant ou à la déchèterie

Retour au commerçant ou à la déchèterie

Retour en pharmacie

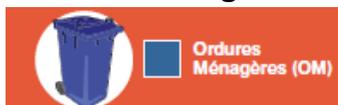
+ d'infos : www.tco.re

Au verso

Un **rappel des consignes de tri des déchets** (collecte sélective, déchets organiques, déchets d'équipements électriques et électroniques, piles, médicaments)

Ce qui change en 2021

► Le nouveau calendrier intègre exceptionnellement l'**expérimentation de collecte des ordures ménagères deux fois par semaine en période d'été, en janvier et février.**



→ Cf. les cartographies comparatives à la page suivante

ZOOM SUR CETTE EXPÉRIMENTATION

Depuis la rationalisation des collectes en 2014, une collecte supplémentaire des ordures ménagères est « réclamée » par nombre d'habitants en été, notamment en raison de la prolifération de vers dans les bacs en période de fortes chaleurs.

Le TCO a donc décidé de mener un test en 2021 : les ordures ménagères (bacs bleus et verts) seront collectées 2 fois par semaine dans un périmètre défini.

→ Période : janvier et février 2021

→ Zones géographiques : le littoral et les mi-pentes (jusqu'à 400 m d'altitude), particulièrement exposés aux fortes chaleurs estivales

→ Nombre de foyers concernés : + de 60 000 (soit environ 75% des foyers du territoire)

Une analyse sera faite en tenant compte de tous les aspects techniques, financiers et juridiques, afin de prendre la décision la plus adaptée (consensus entre les marges de manœuvre de la collectivité et l'intérêt général).

Au terme de cette expérimentation seront ainsi déterminés la nécessité, la possibilité et les modalités de reconduire ce dispositif spécifique l'année prochaine à la même période estivale, au regard notamment des tonnages, des taux de présentation des bacs et des remontées/attentes des administrés.

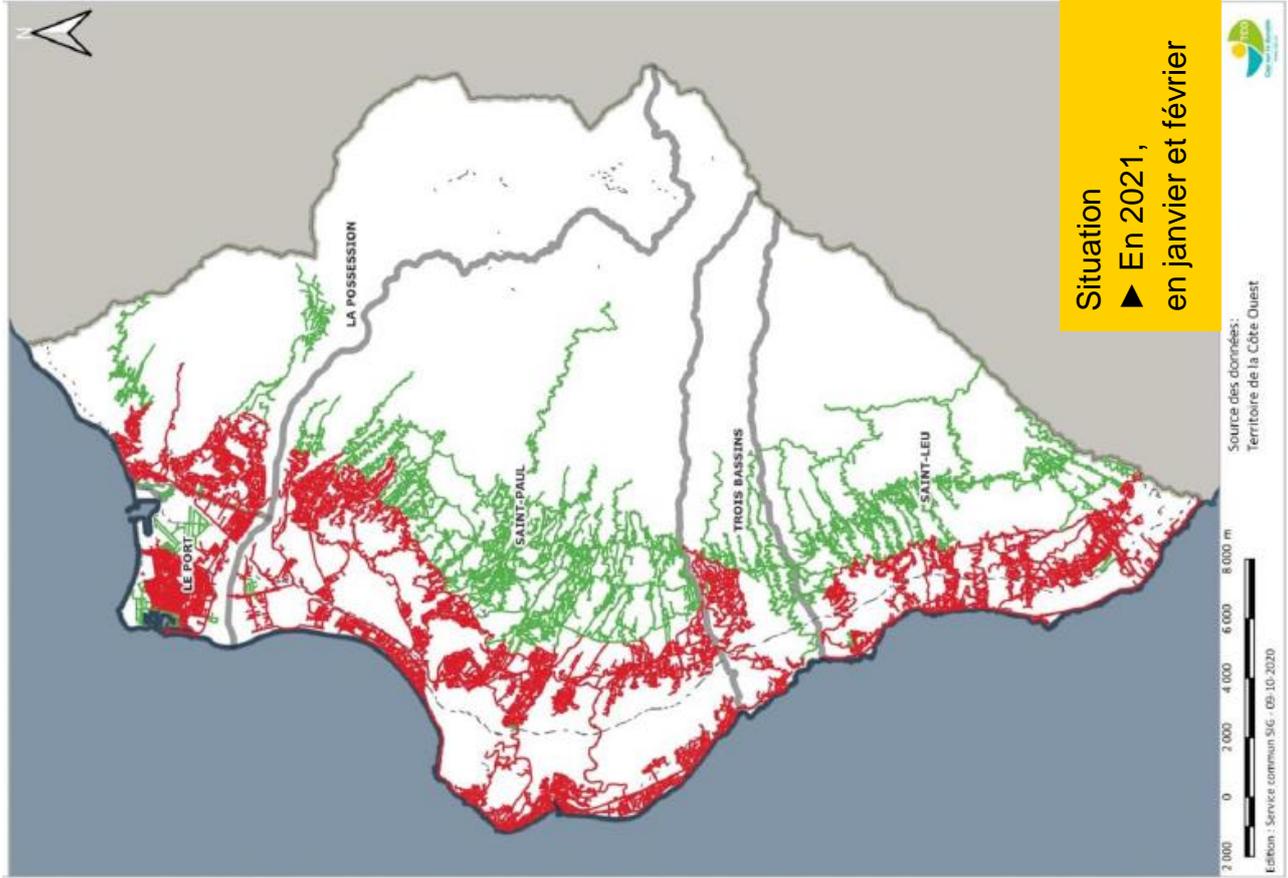
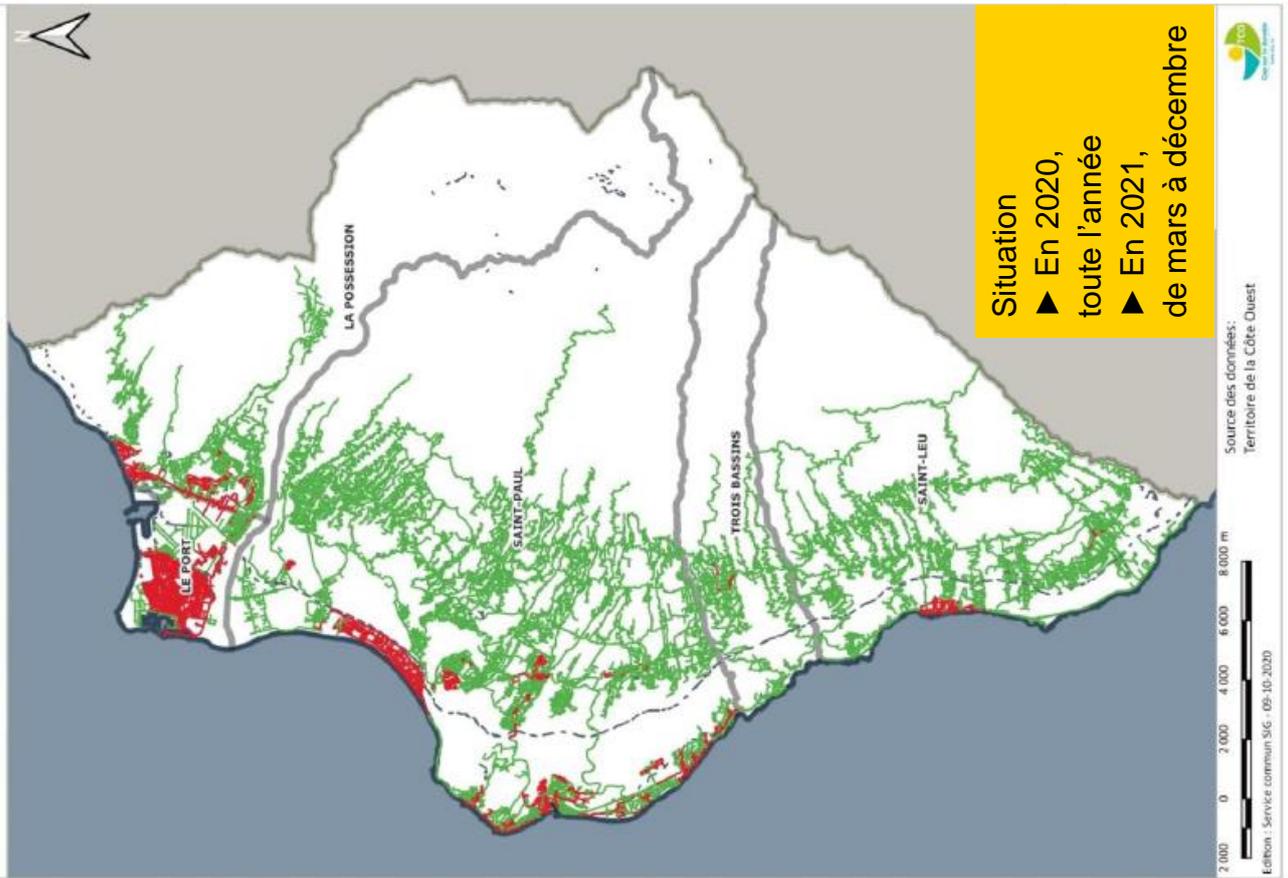
► Ce dispositif a un **impact sur l'organisation des collectes de l'ensemble du territoire de la côte Ouest**. De ce fait, pour connaître les jours de ramassage des déchets, **les usagers doivent se référer à leur calendrier de collectes** mis à disposition par le TCO (version papier et version numérique). À noter que le code calendrier peut être différent de celui d'avant sur quelques secteurs du territoire (pas tous). → + d'infos en pages 9 et 10



Une extension sur le territoire (littoral et mi-pentes) de la collecte des ordures ménagères (OM) 2 fois par semaine en janvier et février 2021

 Collecte des OM
1 x par semaine

 Collecte des OM
2 x par semaine



Le TCO et ses prestataires ont dû adapter l'organisation des collectes sur l'ensemble du territoire

Cette expérimentation de deux mois en 2021 a nécessité une **réorganisation générale** du service public et a donc impacté l'ensemble des circuits effectués par le prestataire de collectes. La mise en place de la collecte supplémentaire a nécessité un **redécoupage du territoire pendant ces 2 mois** et l'**organisation d'une collecte sur 6 jours** (samedi y compris) au lieu de 5 jours pour les collectes habituelles.

Aucun service n'a été réduit, mais des changements ont été générés sur les calendriers de collecte : jours de collecte, horaires de ramassage (collectes en double poste), rythme de la collecte sélective... Les usagers doivent donc s'adapter également. Pour ce faire, **un réflexe simple : se référer à leurs calendriers de collecte, pour connaître quand sortir quel type de déchets (la veille au soir du jour de collecte ou avant 4h30 du matin le jour-même).**

Des moyens supplémentaires déployés

► Moyens financiers

Ces deux mois de collectes d'ordures ménagères complémentaires coûtent **environ 400 000 euros supplémentaires, sur un budget de 7 millions d'euros** (pour la collecte des ordures ménagères résiduelles).

► Moyens logistiques

Un camion équipé d'une **mini-benne à ordures ménagères** en rotation vient renforcer la **trentaine de camions** mobilisés habituellement.

► Moyens humains

Les équipes à l'œuvre pour assurer la densification des collectes d'ordures ménagères sont rejointes par **60 services supplémentaires par semaine (soit environ 420 heures travaillées en plus)**, en plus des 151 services déjà mobilisés pour la collecte d'une fois par semaine.



À noter

Cette expérimentation n'aura aucune incidence sur la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères et son coût est pris en charge par le budget général du TCO. Pour rappel, la TEOM est calculée sur la valeur locative du logement et non sur le service rendu.

Aujourd'hui, sur un budget global de 40,1 M€ pour la prévention et la gestion des déchets, la TEOM représente 33 M€, soit un taux de couverture de 82% ; la différence est supportée par le budget général de la Communauté d'Agglomération, et pour les professionnels, par la redevance spéciale.

Chiffres clés

- 80 000 foyers sur le territoire de la côte Ouest
- 57 000 tonnes d'ordures ménagères collectées en 2019
- 127 000 tonnes de déchets collectés (tous flux confondus)

- Budget gestion des déchets : 40,1 M€
 - dont 7 M€ pour les ordures ménagères résiduelles
 - + 400 000€ supplémentaires pour la densification de la collecte en janvier et février 2021

- Environ 80 000 calendriers distribués en décembre-janvier (NB : dans les immeubles, les calendriers sont remis au concierge / gestionnaire – syndics et bailleurs)

- 20 médiateurs mobilisés pour la distribution des calendriers 2021



Infos pratiques à l'attention des usagers

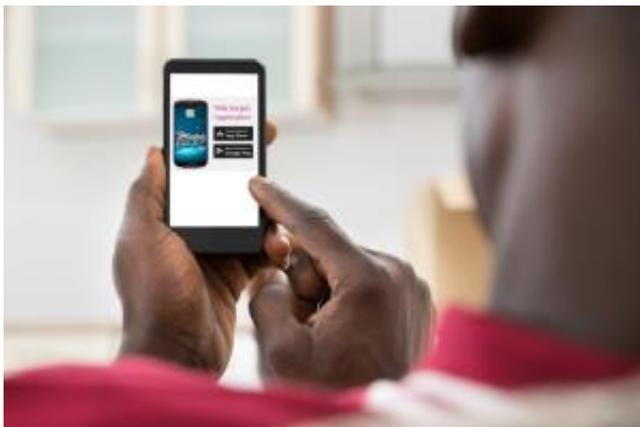
Que faire si vous n'avez pas trouvé votre nouveau calendrier dans votre boîte aux lettres ?

Regardez bien dans votre boîte aux lettres ! Pendant la période des fêtes, les boîtes aux lettres débordent de tracts publicitaires ! **Faites donc attention à bien récupérer votre calendrier de collecte des déchets 2021... Ne le confondez pas avec vos publicités, au risque de le jeter** dans votre [bac jaune](#) !

Si vous n'avez pas encore reçu votre nouveau calendrier de collectes, patience... La distribution est en cours et s'étale sur plusieurs jours pour couvrir l'ensemble du territoire.

Si vous êtes toujours dans cette situation à la mi-janvier, voici les différentes alternatives qui s'offrent à vous :

Privilégiez la dématérialisation



La version numérique est un moyen facile et bien pratique de connaître les jours de collectes, et surtout un moyen écologique (pas d'impression papier) !

► Vous pouvez télécharger [votre calendrier de collectes](#) en ligne toute l'année sur notre site internet (au format pdf).

► Vous pouvez télécharger l'[appli TCO Agglo](#) (disponible au choix sur [App Store](#) ou [Google Play](#)), et avoir accès directement sur votre smartphone (ou votre tablette ou ordinateur) aux jours de collecte de vos déchets.

Astuce futée : Avec l'[appli TCO Agglo](#), restez connectés et accédez à toute l'actualité du Territoire de la Côte Ouest (dont les jours de collecte des déchets dans votre rue, la [« Météo des déchèteries »](#) à consulter avant de vous déplacer et bien d'autres informations utiles...).

Contactez-nous

Si toutefois vous tenez absolument à la version papier du calendrier et que vous ne l'avez toujours pas reçue, vous pouvez nous le signaler :

- Remplissez le [formulaire de signalement de calendrier non reçu dans ma boîte aux lettres](#), en ligne sur notre site internet
- Ou appelez le Numéro Vert au 0800 605 605 (*appel gratuit à partir d'un poste fixe ou à partir d'un mobile suivant l'opérateur*)

Suite à votre demande, vous recevrez votre nouveau calendrier de collecte dans votre boîte aux lettres.

Rappel : Respectez bien votre calendrier de collectes

Vous ne souhaitez pas voir votre quartier ou votre commune en permanence jonché(e) de déchets ? Nous non plus... Stop aux incivilités ! Ne laissez pas vos déchets n'importe où et n'importe quand ! Cela génère une pollution visuelle et plus grave encore, peut attirer les animaux errants (chiens, chats) ou dangereux (rats), et peut empirer davantage la situation sanitaire (favorise la création de gîtes larvaires de moustiques, vecteurs de dengue).

Pour un quartier propre, sortez vos déchets au bon moment !

Les bacs et les déchets doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte ou avant 4h30 du matin le jour-même. Les bacs doivent être rentrés après la collecte. Tout dépôt de déchets en dehors des jours prévus au [calendrier](#) est passible de contravention.

Les bacs ou déchets doivent être accessibles aux camions (ex. : en cas de chemins étroits ou non praticables). Les [déchets végétaux](#) et les [encombrants](#) doivent être présentés à la collecte loin des fils électriques/téléphoniques et/ou des compteurs d'eau.

Si vous avez manqué une collecte, gardez vos déchets (ne pas les sortir) jusqu'à la prochaine collecte ou apportez-les en [déchèterie](#) (s'ils y sont acceptés).

Astuce futée : Compactez bien vos déchets recyclables (cartons, emballages, ...) pour gagner de la place dans votre bac jaune et éviter qu'il ne déborde.

Pour rappel :

Tous les déchets ne sont pas collectés en porte-à-porte.

- ▶ Les gravats sont à apporter en [déchèteries](#).
- ▶ Les [Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques](#) (DEEE ou D3E), les batteries et les pneus sont :
 - à rapporter aux magasins/garages lors de l'achat du nouvel équipement (principe du "1 pour 1")
 - ou à apporter en [déchèteries](#).

L'apport volontaire encouragé

Vous voulez vous débarrasser rapidement de vos déchets et ne plus voir de déchets présentés en permanence sur les trottoirs ?

En dehors des jours de collecte, vous pouvez apporter vos déchets préalablement triés dans l'une de nos [déchèteries](#) (accès gratuit 7 jours/7) !

Les bouteilles et bocaux en verre sont à déposer dans les bornes à verre que vous pouvez retrouver dans votre quartier ou en déchèterie.

Nous comptons sur vous pour bien respecter ces consignes, dans l'intérêt de tous.

Rappel : Respectez bien les consignes de tri sanitaires concernant les déchets en lien avec l'épidémie de Covid-19

Encore trop de gants et masques usagés dans les bacs jaunes !

PROCÉDURE A RESPECTER

Pour des raisons sanitaires, il est demandé aux particuliers que les mouchoirs, masques et gants soient jetés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères.



[+ d'infos](#) sur le site du TCO

Restons connectés !

 **N°Vert 0 800 605 605**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE À LA RÉUNION

→ Du lundi au jeudi de 8h à 16h,
et le vendredi de 8h à 15h

Site internet www.tco.re

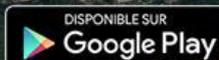
- Infos
- Actus
- Communiqués
- Formulaires en ligne
- ...



Accueil TCO

Téléchargez et installez l'application
« TCO Agglo » pour smartphone ou
tablette !

Soyez informés, restez connectés ! TCO Agglo vous permet d'avoir accès à toute l'actualité du Territoire de la Côte Ouest directement et simplement sur votre smartphone ou votre tablette. Alors, ne passez plus à côté de ce qui se passe autour de vous...



Le TCO travaille actuellement au développement de son offre digitale vers des services encore plus innovants, accessibles et dématérialisés.

Prochainement, l'appli TCO Agglo proposera aux usagers connectés un espace personnalisé, avec l'accès à un calendrier de collectes des déchets dynamique (prenant en compte les jours fériés) et un système d'alerte par notification.

Une stratégie de prévention et de gestion des déchets en cours d'élaboration ...

Cette expérimentation concernant la densification des collectes d'ordures ménagères, à l'instar de l'enquête relative à la gestion des déchets menée en fin d'année dernière (questions portant sur les pratiques, les attentes et les besoins des habitants de la côte Ouest), viendront nourrir la construction de la **stratégie de la communauté d'agglomération en matière de prévention et de gestion des déchets sur notre territoire, en cohérence avec la stratégie multi-filière portée par ILEVA.**

► Pourquoi cette démarche ?

Il s'agit de définir la stratégie du TCO sur les dix années à venir (a minima) en prenant en compte les évolutions réglementaires (Lois de transition écologique de 2015, anti-gaspillage pour l'économie circulaire de 2020), la construction des outils de traitement portés par ILEVA et les niveaux de services souhaités par les habitants et la collectivité.

► Dans quels buts ?

Cette étude vise à définir :

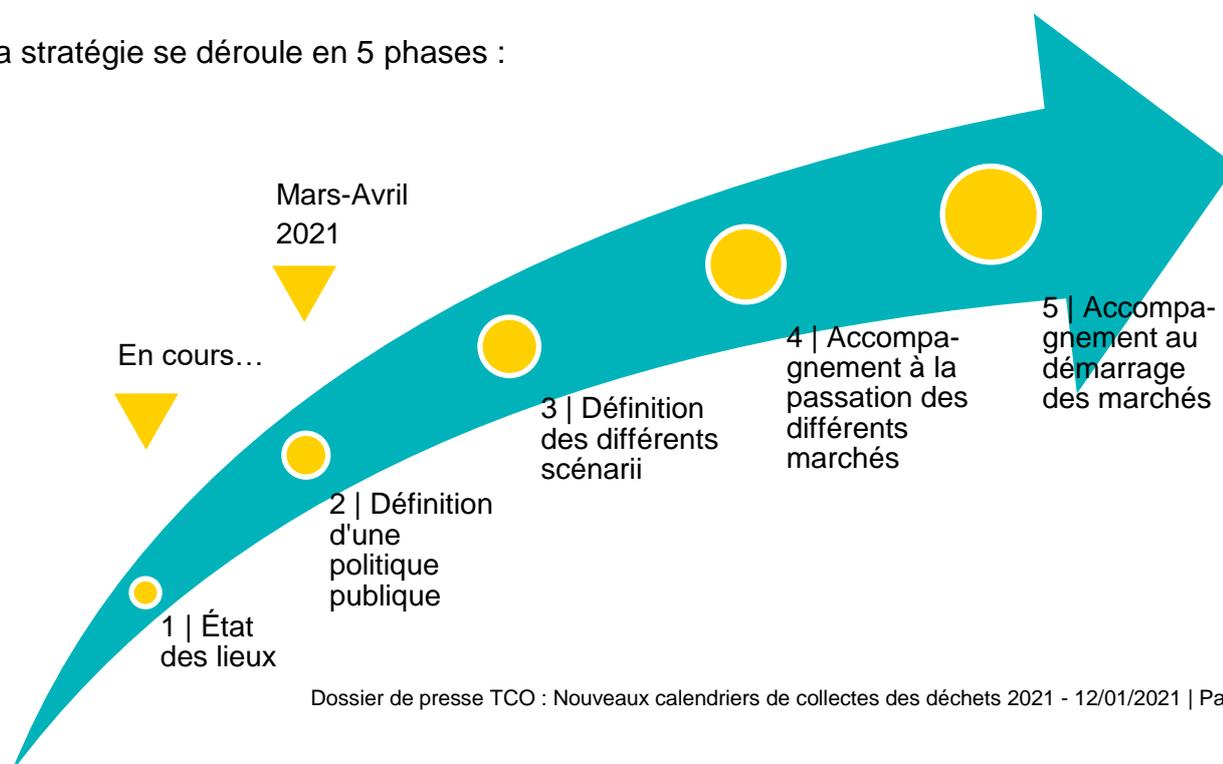
- les priorités concernant notamment la prévention/réduction des déchets, la collecte, le tri et la valorisation ;
- les équipements à mettre en œuvre (contenants enterrés, bacs pour bio-déchets, déchèteries, recycleries, ... ?) ;
- les niveaux de service à déployer sur le territoire (apports volontaires, collectes en porte-à-porte, fréquence de collecte, ... ?) ;
- les modalités de gestion du service public (prestations de services, SPL, régie... ?)

Ceci, en tenant compte de l'ensemble des éléments techniques, juridiques, financiers et des besoins exprimés par la population.

► Comment ?

L'élaboration de cette stratégie a été confiée à un groupement de bureaux d'études (ESPELIA / ELCIMAI), dont la mission s'étend sur 4 ans (de la mi-2019 à fin juillet 2023).

La stratégie se déroule en 5 phases :



 Espace presse : www.tco.re/espace-presse

 Contacts presse : **Hélène Cheynet 0692 23 59 89** • **Shantala Éthéocle 0692 69 87 64** • **Gaëlle Arive 0692 33 20 00**

 communication@tco.re



tco.reunion



@tco974



tco.aggio



TCO Aggio



TCO